

La Fédération Royale du Notariat Belge, en collaboration avec les notariats allemand, français et luxembourgeois, vous invite à participer au séminaire (avec des ateliers pratiques) suivant :

Le Règlement européen Successions à travers des cas pratiques transfrontaliers : l'Allemagne, la Belgique, la France, et le Luxembourg

L'EUROPE POUR LES NOTAIRES, LES NOTAIRES POUR L'EUROPE

18 mars 2016
Bruxelles





PROGRAMME

VENDREDI 18 MARS 2016

9h00 – 17h00

Fédération Royale du Notariat Belge – Maison des Notaires

Rue de la Montagne 30-34

1000 Bruxelles

BELGIQUE

Le séminaire a pour objet le nouveau règlement (UE) No 650/2012 relatif aux règles de droit international privé en matière de **successions** et à la création d'un **certificat successoral européen**, applicable depuis le 17 août 2015. Le séminaire abordera le règlement d'un point de vue plus pratique lors d'**ateliers interactifs** avec un aspect de **droit comparé**, étant donné le nombre croissant de dossiers notariaux transfrontaliers

08h45 – 9h00 – ACCUEIL ET REMISE DE LA DOCUMENTATION

09h00 – 10h30 – INTRODUCTION THÉORIQUE : LE RÈGLEMENT SUCCESSIONS

Me Bertrand SAVOURÉ (FR)

Me Dr. Felix ODERSKY (DE)

Prof. Dr. Patrick WAUTELET (BE)

10h30 – 10h45 – PAUSE- CAFÉ





10h45 – 12h30 – PREMIER ATELIER PRATIQUE

[Répartition des participants en deux groupes]

- Groupe I : atelier « franco-belge » et implications du droit d'un pays tiers
MODÉRATEUR : **Prof. Dr. Patrick WAUTELET (BE)**
- Groupe II : atelier « luxembourgeois-allemand »
MODÉRATEURS : **Me Frank MOLITOR (LU)**
 Me Jacques RIJCKAERT (BE)

12h30 – 14h00 – LUNCH

14h00 – 15h45 – DEUXIÈME ATELIER PRATIQUE

- Groupe I : atelier « luxembourgeois-allemand »
- Groupe II : atelier « franco-belge » et implications du droit d'un pays tiers

15h45 – 16h00 – PAUSE-CAFÉ

16h00 – 17h00 – CONCLUSIONS

- Démonstration pratique du certificat successoral européen
Prof. Dr. Patrick WAUTELET
- Conclusions

L'interprétation simultanée vers le français et l'allemand est prévue.



INFORMATIONS PRATIQUES

ORATEURS ET MODÉRATEURS

Me Frank MOLITOR

Président de la Chambre des Notaires du Luxembourg et Notaire à Luxembourg (LU)

Me Dr. Felix ODERSKY

Notaire à Dachau (DE)

Me Jacques RIJCKAERT

Notaire à Eupen (BE)

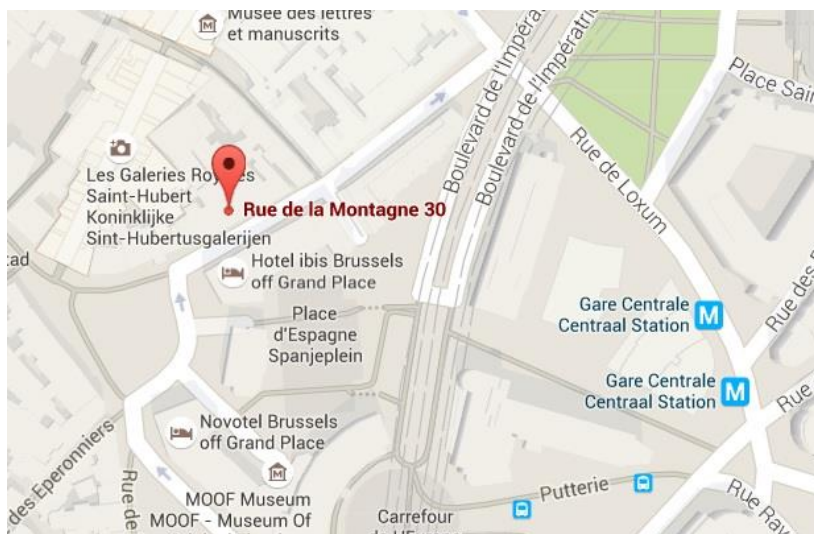
Me Bertrand SAVOURÉ

Notaire à Paris (FR)

Prof. Dr. Patrick WAUTELET

Professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Liège (BE)

LIEU Fédération Royale du Notariat Belge – Maison des Notaires
Rue de la Montagne 30-34
B-1000 Bruxelles
BELGIQUE



ACCÈS

Avec les transports publics :
Gare Centrale à proximité (voir carte)

En voiture : **Interparking** à proximité – accès véhicules et piétons :

*Rue du Marché aux Herbes 100
B - 1000 Bruxelles*



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

LIEU :

Fédération Royale du Notariat Belge – Maison des Notaires
Rue de la Montagne 30-34
1000 Bruxelles
BELGIQUE

PARTICIPANTS : Notaires et candidats-notaires

PARTICIPATION : Gratuit

DATE LIMITE POUR INSCRIPTION : 29 février 2016

NOMBRE MAXIMUM DE PARTICIPANTS : 100

Prénom.....Nom.....

Adresse.....

Code postal/Ville.....Pays.....

E-mail.....Téléphone.....

S'inscrit au séminaire européen : « *Le Règlement européen Successions à travers des cas pratiques transfrontaliers : l'Allemagne, la Belgique, la France et le Luxembourg* »

Le vendredi 18 mars 2016
9h00 – 17h00

INSCRIPTION / CONTACT :

Conseil International du Notariat belge

E-mail : urnot@fednot.be

Téléphone : 0032 2 5050896

PARTNERS:

